

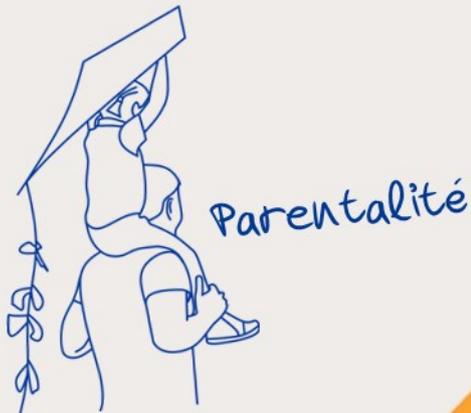
ANNEXE 3

Plan d'actions 2021-2025



CONVENTION

TERRITORIALE GLOBALE



Accès aux droits

Enfance
Jeunesse



Vie sociale
et associative



Handicap



Communication



Sommaire



A partir des constats et besoins relevés dans le diagnostic et lors des réunions de travail en collaboration avec nos partenaires , la phase de formalisation du plan d'actions s'est achevée avec la rédaction des fiches actions sur les thématiques :

Petite-enfance, Enfance, Jeunesse, Animation de la vie sociale, Accès aux droits, Parentalité, Handicap et Communication

Ces fiches actions ont pour objectif de définir le travail à mettre en place dans les quatre prochaines années à venir.

AXE 1 - PETITE ENFANCE	3
<i>Conforter et valoriser les services à la Petite-enfance dans une logique d'accompagnement et de diversité de l'offre</i>	
Fiche action n°1 : Diversifier l'offre d'accueil dans les EAJE	4
Fiche action n°2 : Accompagner et développer l'offre d'accueil individuel	5
AXE 2 - ENFANCE JEUNESSE	6
<i>Développer et adapter nos services Enfance et Jeunesse aux besoins des familles et des jeunes</i>	
Fiche action n°1 : Maintenir et favoriser l'accès au service Enfance existant	7
Fiche action n°2 : Maintenir les actions « Jeunesse » existantes	9
Fiche action n°3 : Réfléchir sur la mise en place d'une prestation de service jeune (2024)	10
AXE 3 - VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE	11
<i>Accompagner et développer l'organisation des initiatives existantes et émergentes pour le développement de l'animation de la vie sociale et locale à travers les associations de proximité .</i>	
Fiche action n°1 : Mener une réflexion pour la mise en place d'une journée « village associatif intercommunal » sur le territoire	12
Fiche action n°2 : Favoriser la création d'un Espace de Vie Sociale	13
AXE 4 - ACCES AUX DROITS	14
<i>Accompagner l'accès aux droits pour les habitants du territoire.</i>	
Fiche action n°1 : Création d'un point d'accès aux droits « Maison France Services » et mise en service d'un bus itinérant « France Service »	15
AXE 5 - LA PARENTALITE	17
<i>Apporter une réponse adaptée et partagée au besoin de soutien à la parentalité des familles du territoire.</i>	
Fiche action n°1 : Conforter le partenariat avec le PETR-UCCSA pour le projet REAAP	18
Fiche action n°2 : Mettre en place une action REAAP	19
Fiche action n°3 : Mener une réflexion sur la mise en place d'un dispositif CLAS	20
AXE 6 - HANDICAP	22
<i>Intensifier l'inclusion des enfants en situation d'handicap</i>	
Fiche action n°1 : Adapter nos pratiques d'accueils pour les enfants en situation d'handicap	23
AXE 7 - COMMUNICATION	25
<i>Faciliter l'accessibilité à l'information des services à la population, des associations et actions locales existantes</i>	
Fiche action n°1 : Promouvoir les missions , les modes de garde et d'accueil des services à la population ainsi que l'offre associative	26
GLOSSAIRE	28

Axe 1

Petite enfance



Conforter et valoriser les services à la Petite-enfance dans une logique d'accompagnement et de diversité de l'offre

Forte d'une dynamique d'accueil de la Petite-enfance sur son territoire, la Communauté de Communes se doit de porter vigilance sur l'évolution des structures familiales et les besoins exprimés en accueil occasionnel dans les EAJE.

Nous constatons aussi l'émergence de nouveaux projets dans le domaine de la Petite - enfance tels que des Maisons d'Assistants-Maternels ou l'ouverture de nouveaux espaces d'accueil. Dans un contexte économique fluctuant, il paraît opportun aujourd'hui que la C4 assure une veille sur le maillage du territoire en terme d'offre d'accueil .

Enfin, une vigilance doit également être portée sur l'évolution de l'offre en place d'accueil individuel sur le territoire.

Fiche action N°1

Diversifier l'offre d'accueil dans les EAJE



Objectifs spécifiques:

- ⇒ Faciliter l'accès aux EAJE pour les familles du territoire
- ⇒ Améliorer l'efficacité des EAJE
- ⇒ Développer le mode d'accueil occasionnel au sein des EAJE
- ⇒ Former le personnel à la pédagogie d'accueil occasionnel
- ⇒ Adapter nos pratiques et outils d'accueil

Objectifs opérationnels :

- ⇒ Modifier les critères d'attributions concernant les places d'accueils
- ⇒ Participer ou organiser des formations sur l'accueil atypique pour la Petite enfance
- ⇒ Organiser une journée pédagogique au sein des multi-accueil
- ⇒ Proposer et contacter régulièrement les familles en demande de place d'accueil occasionnel
- ⇒ Optimiser l'utilisation du logiciel métier
- ⇒ Diffuser un triptyque présentant les différents modes d'accueil auprès des professionnels Petite-enfance et des habitants du territoire

Public ciblé :

- ⇒ Familles avec enfants de - 3 ans
- ⇒ Enfants de - 3 ans
- ⇒ Personnel de la Petite-enfance de la C4
- ⇒ Structures et partenaires Petite-enfance

Partenaires à mobiliser :

- ⇒ Elus de la C4
- ⇒ Personnel EAJE
- ⇒ Logiciel Métier
- ⇒ CAF
- ⇒ PMI
- ⇒ CNFPT

Indicateurs d'évaluation :

- ⇒ Nombre d'agents ayant suivi une formation
- ⇒ Nombre de journées pédagogiques mises en place
- ⇒ Taux de fréquentation des EAJE
- ⇒ Nombre et types de contrats proposés annuellement
- ⇒ Satisfaction des enfants et du personnel des EAJE

Temporalité : 1 an 2 ans 3 ans 4 ans

Contraintes :

- * L'organisation des formations CNFPT
- * Protocoles sanitaires liés au Covid 19
- * Moyens matériels (Espace trop petit)
- * Réforme ASAP

Résultats attendus :

- * Augmentation de la fréquentation des EAJE
- * Homogénéisation des contrats proposés
- * Professionnalisation du personnel
- * Une amélioration du bien-être des enfants et du personnel
- * Diminution de la liste d'attente

Fiche action N°2

Accompagner et développer l'offre d'accueil individuelle



Objectifs spécifiques:

- ⇒ Assurer une continuité et un taux de couverture cohérent de l'offre d'accueil individuelle sur le territoire
- ⇒ Matérialiser le partenariat C4-PMI-CAF
- ⇒ Réaffirmer la mission d'accompagnement du RAM sur les projets MAM
- ⇒ Promouvoir le réseau RAM
- ⇒ Faire évoluer le RAM vers les nouveaux RPE

Objectifs opérationnels :

- ⇒ Créer une fiche de transmission d'information entre les différents partenaires
- ⇒ Rencontrer et conseiller les porteurs de projet MAM et les assistants maternels en demande d'agrément
- ⇒ Continuer à co-animer les réunions d'informations PMI auprès des assistants-maternels
- ⇒ Diffuser un triptyque présentant les missions du RAM auprès des professionnels Petite-enfance et des habitants du territoire
- ⇒ Appliquer la réforme Petite-enfance sur l'évolution RAM en RPE

Public ciblé :

- ⇒ Familles avec enfants de - 6 ans
- ⇒ Enfant de - 6 ans
- ⇒ Assistants-Maternels
- ⇒ Structures et partenaires Petite-enfance

Temporalité : 1 an 2 ans 3 ans 4 ans

Contraintes : Néant

Partenaires à mobiliser :

- ⇒ Elus de la C4
- ⇒ Animatrice RAM
- ⇒ PMI
- ⇒ CAF
- ⇒ Assistants-Maternels

Résultats attendus :

- * Stabilité du nombre de places disponibles sur l'offre d'accueil individuelle
- * Stabilité du nombre d'assistants maternels sur le territoire
- * Un meilleur maillage du territoire et une cohérence entre les services Petite-enfance
- * Application de la réforme Petite-Enfance

Indicateurs d'évaluation :

- ⇒ Nombre d'assistants maternels ayant participé à une réunion d'information
- ⇒ Nombre d'agréments octroyés chaque année sur le territoire
- ⇒ Satisfaction des enfants et des familles sur l'offre d'accueil individuelle
- ⇒ Nombre de fiches transmission réalisées annuellement
- ⇒ Nombre de projets MAM aboutis

Axe 2

Enfance—Jeunesse



Développer et adapter nos services Enfance et Jeunesse aux besoins des familles et des jeunes

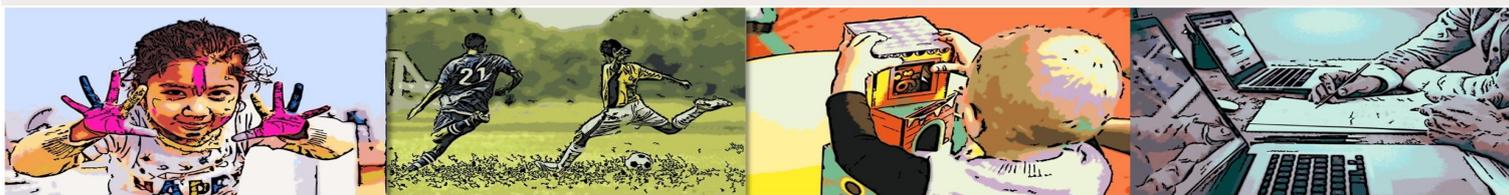
La C4 dispose aujourd’hui de services Enfance et Jeunesse connus et reconnus par les familles et les acteurs du territoire.

L’adaptabilité des services aux besoins des habitants en terme d’accueil de proximité et de transport est un axe fort de l’action sociale de la collectivité. Le questionnaire a fait émerger un besoin de réflexion sur la tarification. Ce point sera abordé lors de ces quatre années de contractualisation.

Concernant le service Jeunesse, le diagnostic fait ressortir une forte fréquentation des actions proposées. Il semble donc important que ces animations et les différents partenariats soient maintenus et même développés pour renforcer l’offre à destination des jeunes.

Fiche action N°1

Maintenir et favoriser l'accès au service Enfance existant (ALSH et APS)



Objectifs spécifiques:

- ⇒ Faciliter l'accès des habitants au service Enfance
- ⇒ Poursuivre la formation du personnel
- ⇒ Continuer à assurer une qualité de service
- ⇒ Poursuivre le développement du « plan Mercredi » avec les associations et l'Education Nationale
- ⇒ Favoriser la mobilité des habitants au service Enfance

Objectifs opérationnels :

- ⇒ Mener une étude sur l'impact d'une tarification dégressive
- ⇒ Réaliser une présentation d'une nouvelle tarification auprès des élus de la C4
- ⇒ Répondre à la démarche qualité CAF
- ⇒ Continuer le partenariat avec le PETR-UCCSA sur la formation
- ⇒ Continuer à répondre à la charte « Plan Mercredi »
- ⇒ Faire intervenir les associations sur nos temps d'animation du mercredi
- ⇒ Organiser des temps d'échange avec l'éducation nationale pour le plan mercredi
- ⇒ Maintenir notre service de transport
- ⇒ Diffuser un triptyque présentant les différents modes d'accueil auprès des professionnels Petite-enfance et des habitants du territoire

Public ciblé :

- ⇒ Familles avec enfants de 3 à 11 ans
- ⇒ Enfant de 3 à 11 ans
- ⇒ Associations

Temporalité : 1 an 2 ans 3 ans 4 ans

Contraintes :

- * Temps de concertation avec l'Education Nationale
- * Moyens Financiers

Partenaires à mobiliser :

- ⇒ Elus de la C4
- ⇒ Personnel de l'Enfance
- ⇒ Personnel comptable de la C4
- ⇒ CAF
- ⇒ MSA
- ⇒ Education nationale
- ⇒ Associations
- ⇒ PETR-UCCSA

Résultats attendus :

- * Augmentation de la fréquentation des ALSH et APS
- * Accessibilité aux services pour les familles nombreuses et en situation de précarité financière
- * Diversification de l'offre sur les temps des mercredis

Fiche action N°1

Maintenir et favoriser l'accès au service Enfance existant (ALSH et APS)



Indicateurs d'évaluation :

- ⇒ Taux de fréquentation des ALSH et APS
- ⇒ Nombres de familles nombreuses présentes au sein des services enfances
- ⇒ Satisfaction des enfants et des familles sur l'offre d'accueil enfance
- ⇒ Nombre et qualité des interventions des associations
- ⇒ Nombre de réunion avec l'Education Nationale

Fiche action N°2

Maintenir et développer les actions « Jeunesse » existantes



Objectifs spécifiques :

- ⇒ Conserver l'offre à destination des jeunes
- ⇒ Entretenir le partenariat avec l'Education Nationale
- ⇒ Favoriser la mobilité des adolescents au service Jeunesse
- ⇒ Réaffirmer la mission d'insertion professionnelle au sein du service

Objectifs opérationnels :

- ⇒ Poursuivre l'organisation pour et par les jeunes de nos séjours adolescents
- ⇒ Mobiliser les jeunes durant les temps informels ou la pause méridienne du collège
- ⇒ Poursuivre nos animations 120' détente et 120' à fond au sein du collège
- ⇒ Participer aux réunions ou temps d'échange du collège
- ⇒ Déployer nos animations sur différentes communes du territoire
- ⇒ Proposer des sorties aux jeunes pendant les petites vacances
- ⇒ Proposer des projets d'animation pour l'ensemble du territoire
- ⇒ Maintenir notre service de transport pour l'accessibilité au service jeunesse
- ⇒ Rencontrer la Mission locale
- ⇒ Conseiller et orienter les jeunes vers les organismes d'insertion professionnelle

Public ciblé :

- ⇒ Familles avec enfants de 12 à 18 ans
- ⇒ Enfants de 12 à 18 ans

Temporalité : 1 an 2 ans 3 ans 4 ans

Partenaires à mobiliser :

- ⇒ Jeunes du territoire
- ⇒ Personnel Jeunesse
- ⇒ Collège de Charly-sur-Marne
- ⇒ CAF
- ⇒ SDJES
- ⇒ MSA
- ⇒ Education Nationale
- ⇒ Mission Locale
- ⇒ CISPD

Contraintes :

- * Recrutement de personnel qualifié

Résultats attendus :

- * Stabilité de la fréquentation du service
- * Répondre aux besoins des jeunes
- * Accessibilité à l'ensemble des jeunes du territoire
- * Maintien des bonnes relations avec l'éducation nationale

Indicateurs d'évaluation :

- ⇒ Taux de fréquentation du service jeunesse
- ⇒ Nombre de participations aux réunions et temps d'échange du collège
- ⇒ Satisfaction des enfants et des familles sur l'offre d'accueil jeunesse
- ⇒ Nombre d'animations et sorties proposées
- ⇒ Nombre et qualité des projets réalisés

Fiche action N°3

Réfléchir sur la mise en place d'une prestation de service jeune



Objectifs spécifiques :

- ⇒ Renforcer l'offre à destination des jeunes
- ⇒ Mettre en place une préfiguration PS jeune (2 ans)
- ⇒ Favoriser l'engagement des jeunes

Objectifs opérationnels :

- ⇒ Constituer un groupe de travail spécifique
- ⇒ Mettre en place des temps d'échange et de concertation sur le développement du service
- ⇒ Recruter ou former un animateur BPJEPS
- ⇒ Continuer à déployer nos animations sur l'ensemble du territoire
- ⇒ Mettre en place des projets et des actions favorisant l'engagement et la participation des jeunes
- ⇒ Répondre au cahier des charges PS Jeune

Public ciblé :

- ⇒ Familles avec enfants de 12 à 18 ans
- ⇒ Enfants de 12 à 18 ans
- ⇒ Animateur jeunesse

Temporalité : 1 an 2 ans 3 ans 4 ans

Contraintes :

- * Recrutement du personnel qualifié

Partenaires à mobiliser :

- ⇒ Familles avec adolescent
- ⇒ Personnel Jeunesse
- ⇒ Collège de Charly-sur-Marne
- ⇒ CAF
- ⇒ SDJES
- ⇒ Conseil départemental
- ⇒ MSA

Résultats attendus :

- * Montée en compétence des animateurs jeunesse
- * Répondre aux besoins des jeunes
- * Rendre les jeunes moins consuméristes
- * Augmentation de l'engagement des jeunes

Indicateurs d'évaluation :

- ⇒ Recrutement d'un animateur BPJEPS
- ⇒ Nombre de jeunes engagés dans des projets ou animations
- ⇒ Satisfaction des jeunes et des familles sur l'offre d'accueil jeunesse
- ⇒ Nombre et qualité des projets facilitant l'engagement des jeunes

Axe 3

Vie sociale et associative



Accompagner et développer l'organisation des initiatives existantes et émergentes pour le développement de l'animation de la vie sociale et locale à travers les associations de proximité

Riche d'un tissu associatif local divers et varié, la Communauté de Communes souhaite maintenir ce rayonnement sur son territoire par l'accompagnement à la mise en place d'actions à vocation intercommunale engagées dans l'animation de la vie sociale.

Fiche action N°1

Mener une réflexion pour la mise en place d'une journée « village associatif intercommunal » sur le territoire



Objectifs spécifiques :

- ⇒ Valoriser et faciliter l'accessibilité aux associations et actions du territoire
- ⇒ Promouvoir et proposer une offre sportive et culturelle existante auprès des habitants
- ⇒ Favoriser l'engagement des habitants au sein des associations
- ⇒ Sensibiliser les élus sur l'intérêt d'un village associatif « intercommunal »
- ⇒ Développer des partenariats avec les associations

Objectifs opérationnels :

- ⇒ Assurer une présentation de l'action auprès des élus
- ⇒ Repérer et mobiliser les associations ressources pour la journée « village associatif intercommunal »
- ⇒ Mettre en place des temps d'échange et de concertation avec les associations
- ⇒ Repérer un lieu d'accueil
- ⇒ Organiser l'événement « village associatif intercommunal »
- ⇒ Communiquer sur l'événement

Public ciblé :

- ⇒ Habitants du territoire
- ⇒ Associations
- ⇒ Elus

Temporalité : 1 an 2 ans 3 ans 4 ans

Contraintes :

- * Protocoles sanitaires liés au Covid 19
- * Mobilisation des bénévoles

Partenaires à mobiliser :

- ⇒ Elus
- ⇒ Personnel C4
- ⇒ Communes
- ⇒ Associations

Résultats attendus :

- * Mise en place d'un village associatif intercommunal
- * Pérenniser l'événement
- * Augmentation de la fréquentation au sein des associations
- * Augmentation du bénévolat au sein du territoire
- * Développer des interventions d'associations sur le Plan Mercredi

Indicateurs d'évaluation :

- ⇒ Nombres d'associations participantes au village associatif
- ⇒ Taux de fréquentation des associations
- ⇒ Satisfaction des habitants sur l'offre sportive et culturelle
- ⇒ Nombre de nouveaux bénévoles par année
- ⇒ Satisfaction des associations
- ⇒ Nombre de temps d'échange et de concertation mise en place avec les associations annuellement

Fiche action N°2

Favoriser la création d'un Espace de Vie Sociale (EVS)



Objectifs Spécifiques:

- ⇒ Accompagner et faciliter la mise en place d'un EVS sur le territoire
- ⇒ Sensibiliser les associations sur l'intérêt d'un EVS
- ⇒ Promouvoir le soutien Caf pour la mise en place d'un EVS

Objectifs opérationnels :

- ⇒ Repérer les associations susceptibles d'être éligibles à la mise en place d'un EVS
- ⇒ Communiquer aux associations sur le soutien CAF
- ⇒ Orienter et accompagner l'association sur la recherche d'un local
- ⇒ Soutenir et conseiller les bénévoles sur le projet social de l'EVS
- ⇒ Relayer la communication de l'EVS
- ⇒ Partager nos intentions et conseils sur l'animation de la vie sociale

Public ciblé :

- ⇒ Associations
- ⇒ Elus du territoire
- ⇒ Habitants du territoire

Temporalité : 1 an 2 ans 3 ans 4 ans

Contraintes :

- * Mobilisation de la part des associations

Partenaires à mobiliser :

- ⇒ Elus
- ⇒ Personnel C4
- ⇒ Communes
- ⇒ Associations
- ⇒ CAF
- ⇒ Conseil Départemental et Régional

Résultats attendus :

- * Mise en place d'un EVS
- * Mise en place d'actions itinérantes
- * Apporter une nouvelle réponse en terme d'animation de la vie sociale auprès des habitants
- * Faciliter l'accessibilité aux associations du territoire
- * Favoriser l'engagement des citoyens

Indicateurs d'évaluation :

- ⇒ Nombre d'associations présentes au sein de l'EVS
- ⇒ Taux de fréquentation de l'EVS
- ⇒ Satisfaction des habitants sur l'offre d'un EVS
- ⇒ Nombre de nouveaux bénévoles par année
- ⇒ Nombre de participations aux temps d'échange et de concertation sur la création d'un EVS
- ⇒ Nombre et qualité des actions proposées au sein de l'EVS
- ⇒ Nombres d'actions itinérantes proposées par l'EVS

Axe 4

Accès aux droits



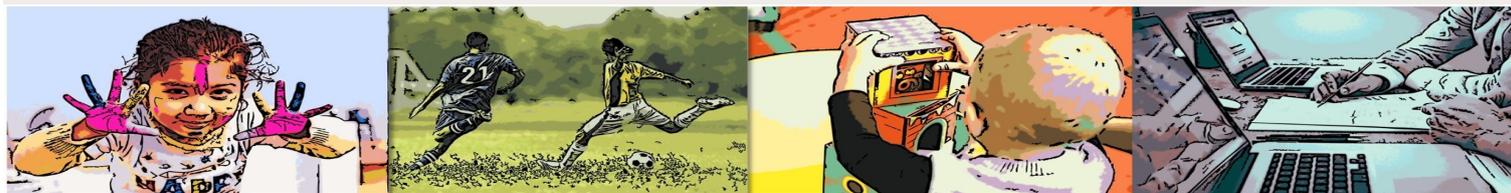
Accompagner l'accès aux droits pour les habitants du territoire

Sur notre territoire rural où la mobilité est contrainte, et qui voit de plus en plus ses services publics fermer ou se polariser sur les grandes villes les plus proches, les habitants ont exprimé, lors de notre sondage, le besoin de retrouver un accès aux droits plus localisé.

Il nous paraît donc important de faciliter l'accessibilité aux services publics par la mise en place de dispositifs adaptés et en capacité d'apporter une réponse de proximité aux besoins des habitants.

Fiche action N°1

Création d'un point d'accès aux droits « Maison France Services »(PAD) et mise en service d'un bus itinérant « France Services» (BIFS)



Objectifs spécifiques :

- ⇒ Favoriser l'accessibilité aux services publics
- ⇒ Fédérer un réseau d'acteurs ouvrant sur l'accès aux droits
- ⇒ Promouvoir les dispositifs « Maison France Services »
- ⇒ Référencer les besoins des élus et habitants

Objectifs opérationnels :

- ⇒ Questionner les élus lors des conseils communautaires sur leurs besoins et les besoins des habitants
- ⇒ Mettre en place un questionnaire spécifique « accès aux droits » pour les habitants du territoire
- ⇒ Rencontrer les acteurs d'accès aux droits
- ⇒ Officialiser le partenariat avec « Maison France services »
- ⇒ Construire un local dédié à l'accueil du PAD et l'aménager
- ⇒ Acheter un bus adapté et aménagé « France Services »
- ⇒ Assurer un suivi des animateurs du PAD et BIFS
- ⇒ Réaliser des supports de communication et les diffuser (triptyque, Roll-Up...)

Public ciblé :

- ⇒ Habitants du territoire
- ⇒ Communes
- ⇒ Elus

Temporalité : 1 an 2 ans 3 ans 4 ans

Contraintes :

- * Financières
- * Technique (Construction et livraison du Bus)

Partenaires à mobiliser :

- ⇒ Elus de la C4
- ⇒ Service Communication
- ⇒ Maison France Services
- ⇒ CAF
- ⇒ Acteurs accès aux droits
- ⇒ MSA
- ⇒ Animateurs PAD et BIFS
- ⇒ Associations et institutions d'accès aux droits

Résultats attendus :

- * Offrir un lieu d'accueil gratuit, confidentiel et permanent aux habitants du territoire , permettant d'apporter une information de proximité sur leurs droits et devoirs.
- * Faciliter les demandes administratives pour les habitants du territoire

Fiche action N°1

Création d'un point d'accès aux droits « Maison France Services »(PAD) et mise en service d'un bus itinérant « France Services» (BIFS)



Indicateurs d'évaluation :

- ⇒ Nombre de partenaires intervenants au sein du PAD et BIFS
- ⇒ Taux de fréquentation
- ⇒ Nombre de questionnaires recueillis
- ⇒ Nombre et qualité des réponses apportées aux usagers
- ⇒ Le taux de satisfaction des habitants



Axe 5 Parentalité



Apporter une réponse adaptée et partagée au besoin de soutien à la parentalité des familles du territoire

Accompagner les parents en difficulté dans leur rôle éducatif se fait au quotidien par l'ensemble des services accueillant des enfants et des jeunes. De nombreuses actions existent sur le territoire, actions qu'ils faut poursuivre et développer en partenariat avec les différents acteurs locaux.

Fiche action N°1

Conforter le partenariat avec le PETR-UCCSA pour le projet REAAP



Objectifs spécifiques :

- ⇒ Apporter une offre de soutien à la fonction parentale aux habitants du territoire
- ⇒ Poursuivre la co-construction du projet avec le PETR-UCCSA
- ⇒ Faciliter la création de nouveaux partenariats sur le territoire

Objectifs opérationnels :

- ⇒ Participer aux comités techniques organisés par le PETR-UCCSA
- ⇒ Assurer les échanges avec le coordinateur enfance-jeunesse du PETR-UCCSA
- ⇒ Maintenir la co-animation des ateliers
- ⇒ Organiser des rencontres avec des nouveaux partenaires en lien avec le PETR-UCCSA
- ⇒ Assurer la diffusion des documents de communication (Flyers, affiches, Roll-Up...)

Public ciblé :

- ⇒ Familles du territoire
- ⇒ Collège de Charly-sur-Marne

Temporalité : 1 an 2 ans 3 ans 4 ans

Contraintes :

- * Fréquentation des ateliers

Partenaires à mobiliser :

- ⇒ Elus de la C4
- ⇒ Personnel Petite-enfance, enfance et jeunesse
- ⇒ PETR-UCCSA
- ⇒ CAF
- ⇒ MSA
- ⇒ Collège de Charly-sur-Marne
- ⇒ Communes du territoire

Résultats attendus :

- * Mise en place d'ateliers
- * Augmentation de la fréquentation des ateliers
- * Création de nouveaux partenariats
- * Répondre aux besoins des familles en termes de soutien à la parentalité

Indicateurs d'évaluation :

- ⇒ Nombre de participations aux réunions du PETR-UCCSA
- ⇒ Taux de fréquentation des ateliers
- ⇒ Satisfaction des familles sur l'offre parentalité
- ⇒ Nombres d'ateliers encadrés
- ⇒ Qualité du partenariat et des actions déployées

Fiche action N°2

Mettre en place une action REAAP



Objectifs spécifiques :

- ⇒ Assurer une offre complémentaire en terme de soutien à la fonction parentale
- ⇒ Assurer une acculturation du dispositif REAAP
- ⇒ Proposer des actions répondant aux problématiques rencontrées par les services à la population

Objectifs opérationnels :

- ⇒ Mettre en place un comité de pilotage
- ⇒ Repérer les lieux d'accueils des ateliers
- ⇒ Assurer des temps d'échange et de concertation avec les professionnels Petite-enfance, Enfance et Jeunesse
- ⇒ Recenser les besoins des parents en terme de soutien à la fonction parental
- ⇒ Rencontrer des professionnels de la parentalité
- ⇒ Réaliser la demande de subvention auprès de la Caf de l'Aisne
- ⇒ Créer des supports de communication (Roll-up, affiches, flyers...)
- ⇒ Assurer la communication presse et la diffusion des supports papiers (Flyers, affiches, Roll-Up...)
- ⇒ Mettre en place des ateliers gratuits et ouverts à tous

Public ciblé :

- ⇒ Familles du territoire

Temporalité : 1 an 2 ans 3 ans 4 ans

Partenaires à mobiliser :

- ⇒ Elus de la C4
- ⇒ Personnel Petite-enfance, Enfance et Jeunesse
- ⇒ Professionnels parentalité
- ⇒ CAF
- ⇒ MSA
- ⇒ Collège de Charly-sur-Marne
- ⇒ Communes du territoire
- ⇒ PMI

Contraintes :

- * Temporalité de l'appel à projet
- * Fréquentation des ateliers

Résultats attendus :

- * Réponse positive à l'appel à projet
- * Mise en place d'ateliers sur le territoire
- * Création de nouveaux partenariats
- * Répondre aux besoins des familles en terme de soutien à la parentalité

Indicateurs d'évaluation :

- ⇒ Nombre de comités de pilotage organisés
- ⇒ Nombre de comités techniques organisés
- ⇒ Nombres et qualité des ateliers proposés
- ⇒ Taux de fréquentation des ateliers
- ⇒ Nombres de nouveaux partenaires
- ⇒ Satisfaction des familles sur l'offre parentalité

Fiche action N°3

Mener une réflexion sur la mise en place d'un dispositif CLAS



Objectifs spécifiques :

- ⇒ Développer l'accompagnement des collégiens et lycéens en situation de décrochage scolaire
- ⇒ Pérenniser le dispositif
- ⇒ Assurer le partenariat famille, jeune, collègue et C4
- ⇒ Conforter le partenariat avec le collège de Charly-sur-Marne

Objectifs opérationnels :

- ⇒ Organiser une présentation du dispositif aux élus, personnel C4 et Education Nationale
- ⇒ Constituer un groupe de travail spécifique CLAS
- ⇒ Mettre en place des temps d'échange et de concertation sur la mise en place du dispositif
- ⇒ Recruter en interne ou externe un coordinateur CLAS
- ⇒ Repérer les lieux d'accueils des futures rencontres
- ⇒ Répondre à l'appel à projet CLAS
- ⇒ Créer des supports de communication (Roll-up, affiches, flyers...)
- ⇒ Assurer la diffusion des supports papiers auprès des professionnels (Flyers, affiches, Roll-Up...)
- ⇒ Repérer les élèves en situation de décrochage scolaire et aller à leur rencontre
- ⇒ Rencontrer les familles concernées par le dispositif

Public ciblé :

- ⇒ Familles du territoire
- ⇒ Jeunes en situation de décrochage scolaire

Temporalité : 1 an 2 ans 3 ans 4 ans

Contraintes :

- * Recrutement d'un coordinateur CLAS

Partenaires à mobiliser :

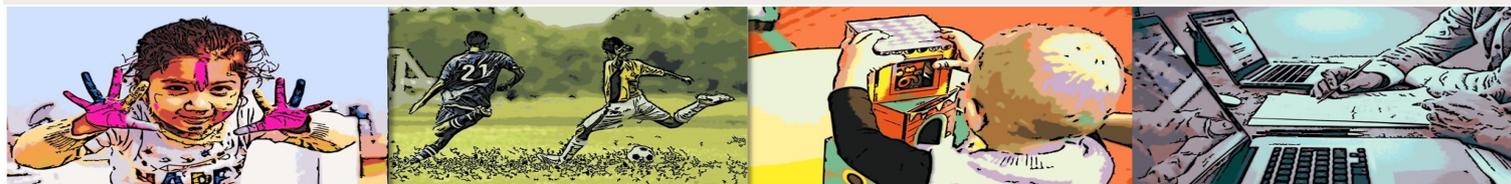
- ⇒ Elus de la C4
- ⇒ Professionnels parentalité
- ⇒ CAF
- ⇒ MSA
- ⇒ Collège de Charly-sur-Marne
- ⇒ Communes du territoire
- ⇒ Education Nationale
- ⇒ Personnel C4 (communication, animateur Clas)

Résultats attendus :

- * Obtenir la Labellisation CLAS
- * Baisse du nombre de jeunes en situation de décrochage scolaire
- * Répondre aux besoins des familles en terme de soutien à la parentalité
- * Permettre aux familles de mieux accompagner les adolescents dans leur scolarité

Fiche action N°3

Mener une réflexion sur la mise en place d'un dispositif CLAS



Indicateurs d'évaluation :

- ⇒ Nombre de temps d'échange et de concertation organisés
- ⇒ Nombre et qualité des rencontres proposées
- ⇒ Nombre de jeunes et familles suivis
- ⇒ Nombre et qualité des séances proposées
- ⇒ Satisfaction des familles sur l'offre parentalité

Axe 6 Handicap



Intensifier l'inclusion des enfants en situation d'handicap

L'accueil des enfants en situation d'handicap fait partie intégrante du fonctionnement de nos services.

Certains freins sont toutefois constatés au quotidien et viennent limiter nos possibilités d'accueil :

- ⇒ Les surcoûts pour la mise en place de l'accueil d'un enfant en situation d'handicap
- ⇒ La nécessité d'un personnel dédié
- ⇒ Le besoin en formation spécifique
- ⇒ La complémentarité d'un accompagnant sur le temps scolaire et extra-scolaire
- ⇒ L'accompagnement par des professionnels du handicap pour le suivi des enfants

Ce sera donc un axe transversal sur cette nouvelle convention.

Fiche action N°1

Adapter nos pratiques d'accueils pour les enfants en situation d'handicap



Objectifs spécifiques:

- ⇒ Favoriser l'accès aux services à la population pour les enfants en situation d'Handicap
- ⇒ Sensibiliser et former le personnel
- ⇒ Obtenir un accompagnement financier provenant de la Caf et Msa
- ⇒ Assurer un accompagnement des familles avec un enfant en situation d'handicap

Objectifs opérationnels :

- ⇒ Réaliser les différentes demandes de subvention
- ⇒ Embaucher du personnel dédié à cette question du handicap
- ⇒ Proposer le matériel adapté aux enfants
- ⇒ Proposer des réunions de sensibilisation et des actions de formation inter-structures (associations, animateurs, éducateurs des différentes structures éducatives) sur la prise en charge du handicap par le biais d'institutions et d'associations locales
- ⇒ Organiser des rencontres avec les familles et les acteurs éducatifs du territoire
- ⇒ Communiquer sur les structures d'accueil existantes (modalités, accompagnement personnalisé)
- ⇒ Organiser des temps d'échange et de concertation avec les acteurs du handicap
- ⇒ Mettre en place un temps d'accueil collectif d'inclusion en s'appuyant sur le personnel, professionnels ou bénévoles locaux

Public ciblé :

- ⇒ Familles du territoire
- ⇒ Personnel Petite-enfance, Enfance et Jeunesse

Temporalité : 1 an 2 ans 3 ans 4 ans

Contraintes :

- * L'organisation des formations CNFPT
- * Temporalité de gestion des dossiers MDPH

Partenaires à mobiliser :

- ⇒ Elus de la C4
- ⇒ Personnel Petite-enfance, Enfance et Jeunesse
- ⇒ MDPH
- ⇒ CAF
- ⇒ MSA
- ⇒ Education Nationale
- ⇒ PMI
- ⇒ SESSAD
- ⇒ CLIC

Résultats attendus :

- * Accueillir les enfants en toute sécurité affective et physique
- * Développer des liens entre acteurs éducatifs
- * Répondre aux besoins des familles en terme d'inclusion handicap
- * Obtenir un meilleur recueil des besoins spécifiques des familles
- * Une qualité d'accueil pour les enfants porteurs d'handicap

Adapter nos pratiques d'accueils pour les enfants en situation d'handicap



Indicateurs d'évaluation :

- ⇒ Evolution des dispositifs d'accueil mis en place
- ⇒ Nombre d'enfants et jeunes accueillis
- ⇒ Nombre d'animateurs sensibilisés et formés
- ⇒ Evolution sociale de l'enfant
- ⇒ Nombre de partenariats créés
- ⇒ Nombre et qualité des rencontres avec les familles et les partenaires
- ⇒ Nombre de temps d'accueil inclusion réalisés

Axe 7 Communication



Faciliter l'accessibilité à l'information des services à la population, des associations et actions locales existantes

La communication est un des outils phare pour faire vivre nos services, associations et animations locales existantes. Elle permet d'informer les habitants sur l'offre potentielle, mais elle a aussi pour but de valoriser les différentes actions mises en place sur le territoire.

Hors, l'enquête auprès des familles nous a révélé que cette offre reste peu visible ou peu accessible, ce qui peut parfois amener à des incompréhensions et non connaissance des services ou à des demandes spécifiques déjà existantes.

La Communauté de Communes, collectivité présente sur l'ensemble du territoire, envisage de réaffirmer son offre de service et de valoriser ses associations et actions locales existantes. Pour cela nous devons faciliter l'accessibilité à l'information.

Fiche action N°1

Promouvoir les missions , les modes de garde et d'accueil des services à la population ainsi que l'offre associative



Objectifs spécifiques :

- ⇒ Assurer une promotion des services et de leurs missions au sein des professionnels, acteurs et familles du territoire
- ⇒ Valoriser les associations et actions locales existantes
- ⇒ Améliorer nos pratiques de communication en interne

Objectifs opérationnels :

- ⇒ Réaliser un triptyque avec la présentation des services et le diffuser au sein du territoire et du réseau partenarial
- ⇒ Réactualiser le site internet de la Communauté de Communes
- ⇒ Poursuivre la communication active (réseau sociaux) des services et renforcer l'information sur la disponibilité des places d'accueil occasionnels dans les EAJE et sur les actions locales existantes
- ⇒ Référencer les associations locales sur notre site « tendanceslocales.fr »
- ⇒ Réaliser des bandeaux mail sur nos moyens de communication
- ⇒ Réaliser une présentation des services sur le prochain journal intercommunal (focus sur la tarification et modes d'accueil des EAJE)
- ⇒ Créer une page Facebook et Instagram pour le service Jeunesse
- ⇒ Rédiger un protocole de communication interne pour les services à la population
- ⇒ Communiquer sur le métier, les formations et les réunions d'information d'assistant maternel
- ⇒ Décrire la tarification des temps méridiens pour les ALSH et APS

Public ciblé :

- ⇒ Habitants du territoire
- ⇒ Associations
- ⇒ Jeunes
- ⇒ Assistants maternels
- ⇒ Professionnels Petite-enfance, Enfance et Jeunesse
- ⇒ Communes

Partenaires à mobiliser :

- ⇒ Elus de la C4
- ⇒ Service communication de la C4
- ⇒ Service Petite-enfance, Enfance et Jeunesse de la C4
- ⇒ Communes du territoire
- ⇒ PMI
- ⇒ UTAS
- ⇒ CAF

Temporalité : 1 an 2 ans 3 ans 4 ans

Contraintes :

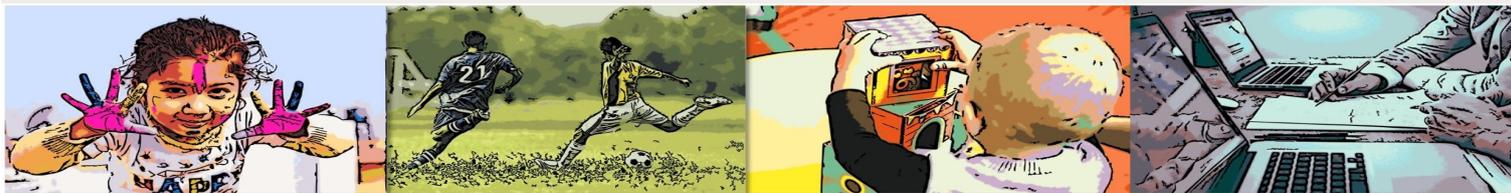
- * L'actualisation des informations
- * Acculturation de la dématérialisation par les habitants

Résultats attendus :

- * Meilleure visibilité et connaissance des services à la population
- * Augmentation de la fréquentation des EAJE et des ateliers d'éveils
- * Augmentation de la fréquentation des associations et actions locales
- * Meilleure compréhension du fonctionnement et de la tarification des services à la population
- * Faciliter la transmission de la bonne information

Fiche action N°1

Promouvoir les missions , les modes de garde et d'accueil des services à la population ainsi que l'offre associative



Indicateurs d'évaluation :

- ⇒ Production d'un triptyque
- ⇒ Taux de fréquentation des services
- ⇒ Nombre de publications annuelle sur les réseaux sociaux
- ⇒ Taux de fréquentation des associations

Glossaire

ABC



ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

APS : Accueil Périscolaire

BIFS : Bus Itinérant France Services

BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CISPD : Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination en gérontologie

C4 : Communauté de Communes du Canton de Charly-sur-Marne

CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

EAJE : Equipement d'Accueil du Jeune Enfant

EVS : Espace de Vie Sociale

MAM : Maison d'Assistant Maternel

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

MSA : Mutualité Sociale Agricole

PMI : Protection Maternelle Infantile

PAD : Point d'Accès aux Droits

PETR-UCCSA : Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne

PS : Prestation de Service

RAM : Relais Assistant Maternel

REAAP : Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

RPE : Relais Petite-Enfance

SDJES : Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

SESSAD : Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile

UTAS : Unité Territoriale d'Action Sociale